



Par le ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

fête de la Science

Appel à participation AIN

Du 5 au 13 octobre 2019



COORDINATION DÉPARTEMENTALE POUR L'AIN

ALTEC - Camille RAUL

raul.altec@ccsti01.org

04 74 45 52 17

A retenir :

- **dates officielles** : du 5 au 13 octobre 2019
- **thème national 2019** : Raconter la science, imaginer l'avenir
- **Nouvelle charte graphique !** [sous embargo jusqu'au 4 juin]
- **Lien pour s'inscrire** : <https://forms.gle/aBCgW6REYx92XR42A>
- **Clôture des inscriptions le 19 mai 2019**

Ouverture de l'appel à projets 2019 !

Devenue un rendez-vous incontournable de la culture scientifique, la Fête de la Science est de retour du **5 au 13 octobre 2019** pour sa 28e édition, avec pour thème national :

Raconter la science, imaginer l'avenir.

Initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, la Fête de la Science accueille chaque année plus d'un million de participants en France. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a reçu à elle seule 150 000 visiteurs en 2018. Cela fait d'elle une des régions les plus riches en propositions d'actions et en affluence !

L'appel à projets 2019 pour participer à la Fête de la Science sur le département de l'Ain est désormais ouvert ! Les structures souhaitant proposer un événement dans l'Ain à l'occasion de cet événement sont invitées à répondre à l'appel à participation **jusqu'au dimanche 19 mai 2019**, date de clôture des inscriptions.

Thème national 2019 : "Raconter la science, imaginer l'avenir"

La science contribue à notre compréhension de ce que nous sommes et de ce qui nous entoure. A travers l'émergence des nouvelles technologies telles l'intelligence artificielle ou les outils de la génétique, la science participe à la transformation de notre quotidien et de notre société. Mais elle apporte aussi des solutions face aux défis actuels tels que la préservation de la biodiversité de notre planète.

Ce que nous disent les scientifiques est important pour aujourd'hui et demain : il s'agit de se tourner vers l'avenir de manière positive et montrer comment la science, porteuse d'espoir, de créativité, d'ingéniosité, d'imagination et d'innovation contribue à penser et inventer un futur meilleur, un nouveau monde.

A travers toutes les formes de médiation possibles, nous invitons les citoyens à participer à la prochaine édition de la Fête de la science pour venir imaginer, découvrir, créer, débattre et proposer leur vision de la science et de l'avenir.

Pourquoi participer à la Fête de la Science ?

La Fête de la Science est l'occasion idéale pour le public de rencontrer et d'échanger avec des scientifiques mais aussi tous les acteurs de la culture scientifique : ingénieurs, enseignants, médiateurs culturels, bénévoles d'associations scientifiques, etc.

C'est l'occasion pour vous de :

- Partager, échanger et valoriser vos savoirs et savoir-faire ;
- Rencontrer un public diversifié, composé de familles, d'élèves, d'étudiants, d'amateurs et de spécialistes pour lui faire découvrir des applications scientifiques et partager des questionnements sur des sujets d'actualité, de manière concrète, accessible et passionnante ;
- S'intégrer dans un réseau d'acteurs diversifiés pour partager, co-construire et ainsi initier et poursuivre de nouvelles collaborations ;
- Bénéficier du rayonnement médiatique de la manifestation ainsi que d'un accompagnement personnalisé dans la mise en place de votre projet.

Qui peut participer ?

Toute personne, structure, établissement, association, entreprise, collectivité, médiathèque, scolaires, artistes, etc, en lien direct ou indirect, avec le monde de la recherche, des techniques, et/ou de l'innovation. La diversité des porteurs de projet participe à la richesse et le succès de la Fête de la science depuis près de 30 ans.

La coordination départementale de l'Ain encourage tout particulièrement :

- Les **animations itinérantes**, qui vont à la rencontre du public, en particulier le public scolaire éloigné des grandes zones d'animations Fête de la Science ;
- Les dynamiques visant à **étendre l'événement sur le territoire**, afin de le rendre accessible à de nouveaux publics ;
- Les **entreprises et les industries** à participer - car peu représentées sur les dernières éditions - afin de valoriser leurs savoirs et savoir-faire ;
- Les **visites de lieux** habituellement inaccessibles, qui rencontrent toujours un grand succès auprès du grand public ;
- Les formats de **débats**, particulièrement adaptés à la thématique nationale 2019.

La charte de la Fête de la Science : quatre grandes valeurs

LE PARTAGE

Créée avec cet objectif majeur du **partage des savoirs**, des techniques et des innovations, la Fête de la science est à l'écoute des citoyens, de leurs rêves, de leurs peurs, de leurs questions. Ce moment de rencontre national offre à chacun la possibilité d'accéder aux résultats de la recherche et de débattre de leurs enjeux sociétaux avec les scientifiques. Pour les scolaires, c'est l'occasion de participer à des actions éducatives innovantes et de découvrir les multiples visages des métiers de la recherche.

LA CRÉATIVITÉ

La Fête de la science est aussi portée par la **créativité**. Les scientifiques font sans cesse preuve d'imagination, d'inventivité et d'ingéniosité tant dans l'observation que dans l'expérience et l'analyse des résultats. L'exploration de la connaissance nécessite curiosité, persévérance et dépassement de soi. Il s'agit de s'adapter à la complexité et à la diversité, de s'ouvrir à des solutions parfois inattendues et de concevoir des innovations originales.

LA CONVIVIALITÉ

La Fête de la science est un espace de **convivialité** qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance. C'est une fête populaire qui divertit, surprend et propose des activités ludiques et enthousiasmantes pour apprendre en s'amusant, se rencontrer et partager ses passions.

LA RESPONSABILITÉ

Enfin, la Fête de la science repose sur la **responsabilité** qui va de pair avec l'excellence, l'éthique et l'intégrité. Avec humilité et détermination, il s'agit de renforcer la confiance des citoyens en la science, d'encourager le développement de leur esprit critique, de soutenir leur espoir d'un avenir meilleur, de favoriser leur respect de l'environnement et de la biodiversité. C'est aussi lutter contre toute forme de discrimination en valorisant la diversité et favorisant un accès au savoir à tous, quel que soit l'âge, le genre, le handicap ou la localisation géographique. La responsabilité engage aussi à l'évaluation et à la reconnaissance du travail des porteurs de projet et des coordinateurs de la Fête de la science.

Comment s'inscrire ?

1. Inscrivez votre projet via le formulaire en ligne

Vous avez **jusqu'au dimanche 19 mai 2019** pour vous inscrire via le formulaire en ligne :

<https://forms.gle/aBCgW6REYx92XR42A>

- Si vous proposez plusieurs événements distincts, merci de remplir ce formulaire autant de fois que le nombre d'événements proposés.
- Pour les coordinateurs de villages des sciences ou les personnes proposant des parcours scientifiques, merci de contacter la coordination départementale pour voir comment procéder.

2. Vérifiez les informations renseignées

Une fois le formulaire rempli en entier, vous recevez un mail de confirmation (attention donc à bien écrire votre adresse mail au début du formulaire !) avec le résumé de votre saisie et la possibilité de la modifier si besoin.

Vous avez jusqu'au 19 mai 2019 pour modifier votre saisie. Pensez donc bien à conserver le mail de confirmation !

3. Votre projet est étudié pour la **labellisation** Fête de la Science

Les données renseignées dans votre fiche projet sont examinées en vue de la labellisation de votre projet. Veillez donc à remplir le plus précisément possible la description de votre action.

CRITÈRES À REMPLIR POUR LA LABELLISATION :

- Les actions doivent être **gratuites, laïques, apolitiques, non dogmatiques et non marchandes** (sauf produits culturels en lien avec les sciences, sous réserve d'approbation par la coordination départementale) ;
- Sauf cas exceptionnels soumis à l'approbation de la coordination départementale, les actions Fête de la Science doivent être **programmées entre le 5 et le 13 octobre 2019**.
- L'information scientifique proposée doit être **validée par un référent scientifique**. Cette information doit être **concrète et accessible au grand public**, sur le fond comme sur la forme.
- Les animations doivent être **conviviales, originales** et - si possible - interactives et ludiques.

4. Votre projet est ensuite inscrit sur la plateforme nationale

Si votre projet remplit les critères cités précédemment, il est inscrit sur la plateforme nationale Open Agenda, qui alimente les sites internet national et régional de la Fête de la Science. Vous recevez alors un mail vous informant de la mise en ligne de votre événement sur le site national de la Fête de la Science.

5. Votre projet est annoncé dans le programme départemental

Les données saisies sur Open Agenda sont ensuite utilisées pour constituer les programmes départementaux :

- programme papier GRAND PUBLIC - édité à 12 000 exemplaires ;
- programme SCOLAIRE - diffusé par courrier électronique aux établissements scolaires au mois de juin puis début septembre.

Vous serez donc sollicités début juin (pour le programme scolaire) et mi-juillet (pour le programme grand public) pour la relecture des programmes.

Les grandes étapes à suivre : calendrier prévisionnel

- Mars > Mai : accompagnement personnalisé ; réservation des outils pédagogiques...
- 8 avril : réunion coordination village des sciences d'Ambérieu-en-Bugey
- Début mai : 2e réunion de coordination départementale
- Courant mai : session formation & conseils "Comment monter une animation scientifique ?" avec les médiateurs d'ALTEC
- **19 mai : clôture des [inscriptions pour la FDS 2019](#)**
- Mai > Juin : réalisation du programme scolaire
- Mi-juin : diffusion du programme scolaire
- Juin > Juillet : réalisation du programme grand public
- Mi-septembre : 3e réunion de coordination ; distribution des outils de communication et conférence de presse départementale
- Du 5 au 13 octobre : Fête de la Science
- Fin octobre : date limite pour les retours de fréquentation, photos et vidéos, coupures presse...
- Novembre : réunion bilan 2019 et perspectives 2020